



## **SYNDICAT CGT NICE MÉTROPOLE CÔTE D'AZUR**

33, Avenue Jean Médecin 06000 Nice - Tel : 04.97.13.24.11  
L'Arénas - Immeuble Le Phare - 405, promenade des Anglais 06202 - Nice Cedex 3 Tel : 04.89.98.14.51 ou 52

Mail : [syndicat.cgt@ville-nice.fr](mailto:syndicat.cgt@ville-nice.fr) Site internet : [cgtnmca.fr](http://cgtnmca.fr) Page facebook : [@cgtnmca](https://www.facebook.com/cgtnmca)

**Nice, le 21 octobre 2019,**

Monsieur l'Adjoint au Directeur général adjoint aux ressources humaines,

Nous tenons tout d'abord à vous remercier pour l'entrevue de courtoisie que vous avez bien voulu initier avec le syndicat CGT NMCA, le 16 octobre dernier.

Se présenter mutuellement est bien sûr nécessaire et important dans le cadre de votre prise de fonction.

Cependant, pour notre syndicat, il nous semble aussi nécessaire et important que nous abordions tous les thèmes et revendications que notre syndicat porte depuis des années sans réel écho de l'exécutif de nos trois entités (Mairie de Nice, Métropole Nice Côte d'Azur et CCAS de Nice).

Pour la CGT, les intérêts des agents ne sont pas ceux de l'employeur. Pour résoudre cette contradiction nous fonctionnons sur un triptyque : Monter le rapport de force, discuter avec l'administration (les ressources humaines et les directions) et faire des propositions pour améliorer les conditions de travail des agents, améliorer et développer le service public.

Nous assistons depuis de nombreuses années à une inadéquation entre les "ambitions politiques" et les moyens humains et matériels mis en œuvre pour pouvoir les réaliser.

Un management agressif se répand faisant perdre le sens du travail tout aussi bien aux agents d'exécution qu'à l'encadrement.

Cela se double de l'intrusion de plus en plus marquée des politiques et notamment des cabinets du maire président dans les services et le fonctionnement des services.

Nous ne doutons pas que, depuis que vous avez intégré la Direction des ressources humaines mutualisées de nos trois entités, vous avez déjà entrevu les thématiques que porte notre organisation depuis des années.

Aussi, sans être exhaustif, nous vous indiquons ci-dessous les sujets que nous voudrions évoquer avec vous.

- Le Comité Technique Paritaire ;
- Les Commissions Administratives Paritaires ;
- Le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de travail ;

.../...

- La Discipline et le conseil de discipline ;
- Les Rémunérations, avancement et Régimes indemnitaires ;
- Le Management ;
- La Direction de l'Éducation-restauration ;
- La Direction de la Petite enfance
- La médecine préventive ;
- La mobilité médicale ;
- La propreté ;
- Les routes ;
- L'Opéra de Nice ;
- Le CCAS ;
- La sauvegarde et le retour des avantages acquis avant 1984 ;
- Le financement du CESAN ;
- La situation des détachés à titre permanents ;

Aussi, monsieur l'Adjoint au Directeur général adjoint aux ressources humaines, nous vous serions reconnaissant de bien vouloir nous fixer un rendez vous, afin d'aborder avec vous, l'ensemble des sujets évoqués plus haut.

Veillez recevoir monsieur l'Adjoint au Directeur général adjoint aux ressources humaines nos sincères salutations.

  
*P/o Le Syndicat CGT NMCA*  
*Le Secrétaire Général*  
*Hugues JEFFREDO*